

ACTION URGENTE

HAÏTI. IL FAUT RENDRE JUSTICE À DEUX MILITANTS ET PROTÉGER LEURS PROCHES

Le 30 juin, le journaliste Diego Charles et la militante Antoinette Duclaire ont été tués par balle par des inconnus armés devant le domicile de Diego Charles, à Port-au-Prince. Ils avaient déjà tous deux fait l'objet de menaces et de tentatives d'intimidation. Le lendemain de leur assassinat, des individus armés ont tiré des coups de feu devant leurs domiciles respectifs pour intimider les membres de leur famille et les témoins potentiels. Des personnes anonymes ont menacé des proches par téléphone, leur disant : « le pire est à venir ». Amnesty International appelle les autorités à mener sans délai une enquête indépendante et impartiale pour retrouver et poursuivre les responsables présumés de l'assassinat de Diego Charles et d'Antoinette Duclaire et des actes d'intimidation à l'encontre de ces deux personnes, de leurs proches et des témoins.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Premier ministre

Ariel Henry

33, Boulevard Harry Truman

Port-au-Prince, Haïti

Courriel : communication@primature.ht

Monsieur le Premier ministre,

Je vous écris pour vous faire part de mon indignation devant l'assassinat de Diego Charles, journaliste à Radio Vision 2000, et d'Antoinette Duclaire, militante anticorruption, porte-parole du mouvement d'opposition Matris Liberasyon (Matrice Libération) et cofondatrice du site d'information Larepiblik Magazine. Ces deux personnes ont été tuées à Port-au-Prince dans la nuit du 29 au 30 juin, devant le domicile de Diego Charles.

Antoinette Duclaire et Diego Charles étaient la cible d'actes de harcèlement et de menaces parce qu'ils dénonçaient la corruption et demandaient que des comptes soient rendus pour les violations des droits humains. Leurs familles respectives ont signalé qu'après leur mort, elles avaient fait l'objet à plusieurs reprises de menaces et d'actes visant à intimider les proches des victimes et les témoins potentiels de l'assassinat.

La justice de votre pays ne saurait perpétuer l'impunité constatée dans son passé récent. L'enquête menée depuis 2018 sur le meurtre de trois journalistes, par exemple, connaît toujours des lenteurs injustifiées.

En conséquence, je vous prie instamment de diligenter une enquête efficace, indépendante et impartiale pour retrouver et poursuivre les responsables présumés de l'assassinat de Diego Charles et d'Antoinette Duclaire, des menaces formulées contre eux avant leur mort, ainsi que des tentatives d'intimidation qui ont visé ultérieurement leurs familles respectives et les témoins potentiels de l'assassinat.

Vous êtes tenu de respecter, protéger et réaliser le droit à la vie, et notamment de veiller à ce que des comptes soient rendus en cas de violation en traduisant les auteurs présumés en justice, dans le cadre de procès équitables. Vous êtes également investi de la responsabilité, très importante, de veiller à ce que les défenseurs et défenseuses des droits humains puissent mener leurs activités sans crainte de représailles, conformément à la Déclaration des Nations unies de 1998 sur les défenseurs des droits de l'homme.

Veillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

Diego Charles était reporter pour *Radio Vision 2000* et le site Web *Larepublik Magazine*, qu'il avait cofondé avec Antoinette Duclaire, une militante politique et une défenseure des droits humains qui n'hésitait pas à critiquer ouvertement le gouvernement et était membre du mouvement d'opposition *Matris Liberasyon* (Matrice Libération). Dans la nuit du 29 au 30 juin, ils ont été abattus par des inconnus armés devant le domicile de Diego Charles, qu'Antoinette Duclaire venait de déposer devant chez lui en voiture. En raison de leurs activités, ils avaient tous deux été la cible de menaces et de tentatives d'intimidation.

Antoinette Duclaire, 33 ans, n'hésitait pas à critiquer haut et fort le gouvernement. Elle avait dénoncé la corruption et les violations des droits humains commises sous le gouvernement du président Jovenel Moïse, assassiné une semaine après elle. Elle avait notamment condamné le détournement des fonds du programme PetroCaribe, un accord pétrolier entre plusieurs pays des Caraïbes et le Vénézuéla, qui devait permettre à Haïti d'acheter du pétrole à des conditions préférentielles pour permettre le financement de projets de développement. Antoinette Duclaire, qui faisait partie du mouvement de protestation né en 2018 en réponse à ce scandale de corruption, a été abattue au volant de sa voiture alors qu'elle venait de déposer le journaliste Diego Charles devant chez lui. Selon des informations émanant d'un officier de police judiciaire, elle a reçu sept balles, dont certaines à la tête.

Diego Charles, également âgé de 33 ans, a reçu deux balles. L'un des derniers articles qu'il avait rédigés et publiés dans *Larepublik Magazine* portait sur un sujet hautement sensible : l'assassinat, en 2020, du bâtonnier de l'ordre des avocats de Port-au-Prince, Monferrier Dorval. Dans cet article, il écrivait que « les autorités n'[avaient] montré aucune volonté de faire avancer le dossier » près d'un an après le meurtre de l'éminent avocat.

Ces dernières années, Antoinette Duclaire avait fait l'objet de menaces et de tentatives d'intimidation, dues à ses activités militantes selon elle et sa famille. Ces menaces s'étaient intensifiées ces derniers mois, amenant Antoinette Duclaire à se séparer en décembre 2020 des membres de sa famille avec qui elle vivait et de deux jeunes garçons qu'elle élevait dans son foyer. Entre autres actes d'intimidation, des ordures et des sacs remplis d'excréments ont été lancés dans la cour de sa maison. Les proches ont indiqué qu'ils n'avaient pas signalé officiellement ces menaces, mais qu'Antoinette Duclaire les avait évoquées publiquement dans les médias. En février 2021, des inconnus armés ont ouvert le feu sur la maison d'Antoinette Duclaire ; personne n'a été blessé, mais les projectiles ont traversé les portes et touché des murs et des objets. Un juge d'instruction a ouvert une procédure sur cette fusillade. Antoinette Duclaire ne s'est pas laissé intimider et n'a pas hésité à utiliser des interviews dans les médias pour appeler la population à ne pas céder à la peur. « *Chaque jour, vous affrontez la mort, vous sortez et vous ne savez pas si vous allez rentrer chez vous, ils peuvent vous assassiner, vous kidnapper, etc. Donc, pour moi, vivre cette réalité et avoir peur de parler est incohérent* », avait-elle déclaré lors d'une interview télévisée.

Diego Charles avait également reçu des menaces ces derniers mois, notamment des appels provenant de numéros anonymes, selon des membres de son entourage qui ont lié ces menaces à son activité de journaliste. Il n'avait pas évoqué ces menaces publiquement.

Le frère d'Antoinette Duclaire, Frede Duclaire, a signalé que la famille continuait à recevoir des menaces, par exemple des appels téléphoniques au cours desquels on leur avait dit : « le pire est à venir ». Des inconnus armés à moto sont venus devant les domiciles respectifs d'Antoinette Duclaire et de Diego Charles le lendemain de leur assassinat et ont tiré en l'air, ce qui, pour les voisins et les membres de la famille, était une tentative manifeste d'intimidation à l'égard des proches et des témoins potentiels.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : français

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 29 SEPTEMBRE 2021.

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Antoinette Duclaire (elle), Diego Charles (il), les membres de leur famille et les témoins de leur assassinat (N/A)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : N/A